

## ***Fort l'Ecluse.***

### ***3 juin 1940 :***

Le 179° BAF organise le quartier du Vuache plaçant une compagnie devant la trouée du Fort l'Ecluse à Longery. Une autre Cie est placée devant la trouée de Chaumont à l'Est du Vuache et la dernière le long des Usses à Bonlieu.

***14 juin 1940 :*** L'approvisionnement du Fort est complété de 1500 rations.

***16 juin 1940 :*** La première Cie s'installe devant Bellegarde et les seconde devant Génissiat. Au PC de la 179° BAF on suit au téléphone l'avance allemande dans les vallées jurassiennes grâce aux renseignements des employés de T&T restés à leurs postes.

***18 juin 1940 :*** Le général Michal, convoqué à Bourgoin au PC du 2° groupe d'armées, recevait pour mission de couvrir la gauche de l'armée des Alpes en résistant sur le Rhône face aux allemands et sur la position frontière face aux italiens. Ils ne devaient faire sauter les ponts du Rhône que sur la pression ennemie et obstruer les ponts du chemin de fer qui ne devaient pas être détruits. On commence à évacuer Bellegarde. Les jeunes se rendent dans les familles des villages environnants. Les affectés spéciaux reçoivent l'ordre de s'éloigner. Les jeunes gens de 16 à 20 ans, la valise sur le porte bagage du vélo où à la main, s'en vont eux aussi rejoindre ceux que l'exode a déracinés ou de la famille dans un endroit plus calme.

### ***22 juin 1940 : Bellegarde.***

**1 / Chatillon :** Tôt le matin l'invasion est complète. La route de Nantua, à perte de vue est remplie d'autos, de motos, de camions mitrailleuses. Les allemands s'installent sur la Crétaz et le chemin du Nièvre jusqu'aux Etournelles, en bordure de la Rue Neuve et dans les bois au-dessus d'Ardon. Ils coupent les fils de la poste, dévalisent les magasins mais paient les marchandises en marks.

L'après-midi un avion français survole et lance une bombe à la Plaine.

Riposte immédiate des mitrailleuses de la Crétaz.

L'ordre de départ est donné en fin d'après-midi.

**2/ 5 heures du matin :** Le canon tonne et les obus passent au-dessus de la ville, lancées par des pièces d'artillerie installées au cours de la nuit entre Chatillon et Musinens.

Les obus sont destinés à déloger des soldats de l'armée des Alpes qui ont pris position sur la colline sur la rive gauche du Rhône.

Le bombardement s'arrête à 14 heures.

**3/** Dans l'après-midi une section de soldats allemands défile rue de la République en chantant devant l'étonnement de la population qui ne sait que penser.

***La section allemande est au courant qu'un armistice était demandé par la France.***

### ***25 juin 1940 : Bellegarde.***

Journée de deuil national.

Tous les magasins sont fermés et le monument aux morts de la place Carnot est voilé de noir.

La vie de Bellegarde s'est arrêtée.

Une compagnie allemande s'installe dans les écoles tandis que la Kommandantur prend position à la mairie.

Les accords fixant une ligne de démarcation entrent en vigueur et au matin les allemands quittent la ville.

La zone libre est alors administrée par Vichy.

***Coupy est zone occupée ainsi que tous les villages en rive gauche de la Valserine.***

***Bellegarde est en zone libre.***



26 juin 1940 : Une douzaine d'allemands se présentent à Longery et demandent le passage pour Genève.

Ils sont refoulés sans problème. A 17 heures, un lieutenant arrive au tunnel routier et invite le capitaine Favre à prendre contact avec le commandant allemand de la place de Bellegarde, commandant Von Hacken.

No = 146

## Délégation française

auprès de la commission  
d'armistice

WIESBADEN le 2 Juillet 1940.

Le Général Président

N° 54

### ORDRE

6 I- Il a été signalé au Général HUNTZIGER, Président de la Délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice qu'une troupe Française composée d'un Officier Général, de 40 Officiers et d'un certain nombre d'hommes de troupes résiste encore dans la région de *Port de l'Écluse*

2- La Convention d'armistice est entrée en vigueur le 25 juin.

En conséquence, et en exécution de l'article 1 de la Convention d'armistice :

- a) Les troupes françaises encerclées, qui résistent encore dans la région de *Port de l'Écluse* déposeront immédiatement les armes sans conditions. Toutefois, par égard pour la courageuse résistance qu'elles ont offertes jusqu'au bout, leur ~~sort~~ sera laissé aux Officiers.
- b) Les troupes seront conduites en captivité.
- c) <sup>S'il y a lieu,</sup> Les ouvrages, les armes, munitions, équipements, stocks et installations de tout genre, se trouvant dans les ouvrages, devront être livrés en bon état.

Les plans des fortifications devront, en outre, être remis.

Tous les détails relatifs aux emplacements minés, aux barrages de mines terrestres, aux fusées à retardement seront communiqués au Commandement allemand. Les obstacles devront être enlevés par les troupes françaises sur la demande des autorités allemandes.

Le Général d'Armée HUNTZIGER  
Président de la Délégation Française :



LETTRE DU CAPITAINE KARCH DU 4 JUILLET 1940

(traduction)

Copie

Alors que les chasseurs suivaient à pied à 6 jours environ, notre groupe motorisé reçut la mission d'assurer la sécurité et d'interdire toute circulation à la frontière suisse, à 120 km à l'est. Nous traversâmes la Saône, roulâmes à travers des vallées surchauffées et escaladâmes des cols à 800 m d'altitude, avec une vue magnifique, et nous arrivâmes à Bellegarde, gare frontière, d'où j'avais été rapatrié le 10 mars 1920. Cette fois je n'étais pas prisonnier de guerre, mais j'étais le chef du détachement.

J'établis mon P.C. à l'Hôtel de la Gare. Bellegarde a environ 9 000 habitants, dont un grand nombre de réfugiés. Nous fûmes accueillis avec une froideur mêlée de beaucoup de curiosité. Nos véhicules et notre matériel suscitaient un grand intérêt. Quelques heures plus tard on put déjà constater un rapprochement de la population civile qui corrigea ses idées fausses grâce à notre attitude et au comportement de nos soldats. Elle devint aimable et serviable et nous déclara spontanément qu'elle était mal informée. Pour quelques heures j'étais le Commandant de la Place et je n'avais pas de difficultés. Toute la région possède une excellente organisation défensive, parce qu'on envisageait une invasion, autrement dit une attaque allemande par la Suisse. On a fait sauter si complètement le pont de la localité, qui franchissait un ravin profond de 30 m, que trois maisons ont sauté avec et que dans un rayon de 100 m il y a eu de très gros dégâts aux constructions. Les routes et l'entrée des localités sont en maints endroits pourvues de barrages et d'obstacles en béton. Des routes importantes ont sauté dans les virages et dans les fortes côtes, si complètement qu'elles ne pourront être rendues à la circulation qu'après des travaux qui demanderont du temps. Pour pouvoir accomplir notre mission, le blocus de la frontière, il fallait d'abord reconnaître chaque route et chaque sentier. Il apparut alors que dans une vallée aux pentes abruptes passait une route importante, parallèle à la frontière, mais que nous ne pouvions (l') utiliser parce que Fort-l'Ecluse, qui était toujours occupé par les Français, contrôlait cette route. Ce fort, qui a été creusé dans une avancée de la montagne de 1 200 m de haut, ne s'était pas rendu malgré l'Armistice ; il ne se battait plus, mais il nous empêchait de nous approcher à moins de 500 m. C'est là que nous mîmes en place notre dispositif de sûreté, les Français ayant le leur à 50 m de nous. Cette situation constituait une entrave tout à fait essentielle à l'accomplissement de notre mission. Nous devions faire un détour de 60 km par des routes de montagne étroites et raides et franchir un col de 1 300 m (a) pour atteindre le nord de notre secteur.

Nous rendîmes compte à la Division, celle-ci au Corps d'Armée, celui-ci au Commandement supérieur de l'Armée, et ce dernier à la Commission d'armistice à Wiesbaden. Pendant ce temps, nous négociâmes directement, sans résultat il est vrai, avec le Commandant

du fort. Ce dernier nous expliqua qu'il gardait le fort occupé jusqu'à ce qu'il ait reçu un ordre de ses services (b) d'Annecy. Nous n'avions ni la possibilité ni le droit de rien entreprendre par la force, l'Armistice étant déjà en vigueur depuis le 25 juin ; il fallait donc attendre.

Le 3 juillet 1940, vers 15 heures, apparut devant notre P.C., sans avoir été annoncée, une colonne de voitures dont le premier à descendre fut le Commandant de notre division, le Général Kübler. Notre chef étant absent, en ma qualité de chef du détachement je fis mon rapport. Le Général s'informa brièvement sur la situation à Fort-l'Ecluse, puis il donna un ordre : « Le fort est à désarmer immédiatement, les officiers et les hommes doivent être emmenés en captivité ».

Dans la suite du Général se trouvaient un Chef de bataillon français de la Commission française d'armistice et un Capitaine (interprète) de la Commission allemande, arrivés peu auparavant ici par avion de Wiesbaden. Le Général nous chargea, ces deux officiers et moi-même, de nous rendre immédiatement au fort et d'obtenir la reddition. J'avais pour mission de me charger du désarmement, de recevoir du Commandant du fort le fort avec tous les plans, les armes et les munitions, et d'occuper le fort.

Nous roulâmes sur une route en lacets vers le haut de la vallée, nous roulâmes au-delà de nos sentinelles jusqu'aux sentinelles françaises. Celles-ci nous arrêtent. Un ordre bref du Chef de bataillon français. Le poste salue, nous continuons à rouler pendant que toutes les autres voitures s'arrêtent, y compris celle du Général. 500 m plus loin nous nous arrêtons encore une fois devant un poste français qui monte la garde devant une lourde grille de fer qui barre l'entrée dans un tunnel taillé dans le roc. Après d'assez longues négociations cette porte s'ouvre aussi, après qu'une sentinelle française a été préalablement envoyée à bicyclette chercher le commandant (du fort).

Le tunnel est long et sombre ; dans les parois latérales il y a des meurtrières bétonnées ; il se termine dans la cour du fort où des soldats français nous regardent fixement, surpris et curieux. Après un certain temps apparaissent le Commandant (du fort) et son adjoint en grande tenue (c). Brève présentation. L'officier allemand de l'E.-M. Général (Capitaine) exige la reddition. Le Commandant (du fort) refuse pour le motif qu'il n'a aucun ordre de ses services. Le Chef de bataillon français présente l'ordre écrit du Général Huntziger de la Commission d'armistice française. Le Commandant (du fort) conteste et souligne qu'il est vaincu et ne peut concilier la reddition avec son honneur. Le Chef de bataillon français lui coupe brusquement la parole : « Taisez-vous ; puisque le Général Pétain et le Général Huntziger ordonnent la reddition, vous n'avez qu'à obéir. — A vos ordres, mon Commandant ».

---

(b) Le mot allemand « Dienststelle », que j'ai traduit, faute de mieux, par « services », ne correspond pas à la structure de la hiérarchie. De toute évidence il s'agit ici de l'E.-M. du S.D.R.

(c) Le Capitaine Karch s'est mépris sur la tenue du Capitaine Favre : il n'était pas en tenue de campagne (Felduniform) kaki, mais il portait tout à fait normalement la tenue de sortie, bleu foncé, de chasseur alpin, comme beaucoup de ses camarades des B.A.F.

*Le visage animé de tressaillements et les larmes aux yeux, le Commandant (du fort) me remit son pistolet. Les hommes s'approchent sans armes et demandent ce qui va advenir d'eux. Lorsqu'ils entendirent qu'ils allaient être emmenés en captivité, ils furent atterrés, cinq minutes plus tôt ils auraient pu s'en aller sans que nous puissions les en empêcher. Ils escomptaient partir libres.*

*Alors le Commandant (du fort) me remit les plans, le fort avec toutes les armes et les munitions. 2 officiers, 1 médecin et environ 100 hommes partirent en captivité 8 jours après la conclusion de l'Armistice. Alors que je me trouvais dans la chambre du Commandant (du fort), le téléphone sonna. Je pris l'écouteur et je dis : « Allo ». C'est la téléphoniste d'Annecy qui s'annonça et demanda le Commandant (du fort) pour son supérieur français. Je répondis : « Ici, capitaine Karch, Commandant du Fort-l'Ecluse. Le fort est occupé par des troupes allemandes ». Alors à l'autre bout du fil la voix se transforma et cracha des mots que je ne compris pas. Je raccrochai avec un « Bonjour, mademoiselle ».*

*Immédiatement après je partis en voiture avec les officiers français auxquels je laissais les étuis vides de leurs pistolets afin de leur assurer une sortie honorable auprès de la population civile à notre retour à Bellegarde.*

*Là-bas, l'émotion et la tristesse étaient bien grandes de voir leur fort occupé et leurs soldats conduits en captivité...*  
*(fin de la lettre)*

*Pour copie conforme*

*KARCH.*